

Vevey actualisera sa tarification du stationnement public

Mesdames et Messieurs,

Soucieuse de s'adapter à la politique et aux pratiques de mobilité actuelles, la Ville de Vevey mettra à jour ses tarifs de stationnement à partir du 1^{er} avril prochain. Une mesure qui vise notamment à améliorer le taux de rotation au centre-ville et à favoriser le parcage des habitants dans leur quartier.

Quelque 4'600 places de stationnement publiques sont proposées aujourd'hui aux automobilistes sur le territoire communal veveysan, et près de 40% d'entre elles sont gratuites. Une offre généreuse compte tenu de l'exigüité de la ville (238 ha) et du faible taux de motorisation des habitants ; à Vevey, près de deux personnes sur trois n'ont pas de voiture.

Soucieuses de favoriser le taux de rotation au centre-ville, de garantir le stationnement des habitants dans leur quartier et de s'adapter aux pratiques de mobilité actuelles, les autorités ont décidé d'actualiser la tarification du stationnement public dans la commune. A relever que ces modifications ne portent que sur 40% de l'offre globale, soit environ 1970 places publiques payantes.

Les modifications entreront en vigueur progressivement dès le 1^{er} avril 2017 et portent sur une augmentation générale des tarifs du stationnement public payant. Elles visent en particulier à réduire les écarts de prix existant aujourd'hui entre le stationnement en surface et celui en souterrain, et à adapter la tarification de façon globale en regard de celle pratiquée dans les autres villes romandes.

Le tarif horaire passera ainsi à 2 fr./h (jusqu'à trois heures, puis 1 fr./h) dans les zones de stationnement de 30 min. à 5h. L'heure de stationnement en zone 11h passera à 1 fr.50 (jusqu'à trois heures, puis 80 cts/h), tandis que les tarifs du parking souterrain du Panorama seront également adaptés : 2 fr./h dès le 1^{er} avril, avec tarification à la demi-heure. Ainsi, l'usager trouvera une uniformisation des tarifs pour les trois premières heures aussi bien sur la place du Marché qu'au parking du Panorama.

Les détails figurent dans la communication faite au Conseil communal de Vevey ce jeudi 9 mars. www.vevey.ch/ConseilCommunal/seances/?ID=63

Les nouveaux tarifs sont comparables à des Villes comme Fribourg ou Martigny, mais restent toutefois bien inférieurs à ceux de Lausanne.

Dans le même souci de simplification et de modernisation de l'utilisation du stationnement, la Ville de Vevey a activé l'utilisation de l'application « ParkNow » sur son territoire au 1^{er} février 2017. Elle permet aux usagers de payer leur stationnement d'un simple clic et à la minute près via leur téléphone multifonctions.

